



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N° 93

30 juin
2011

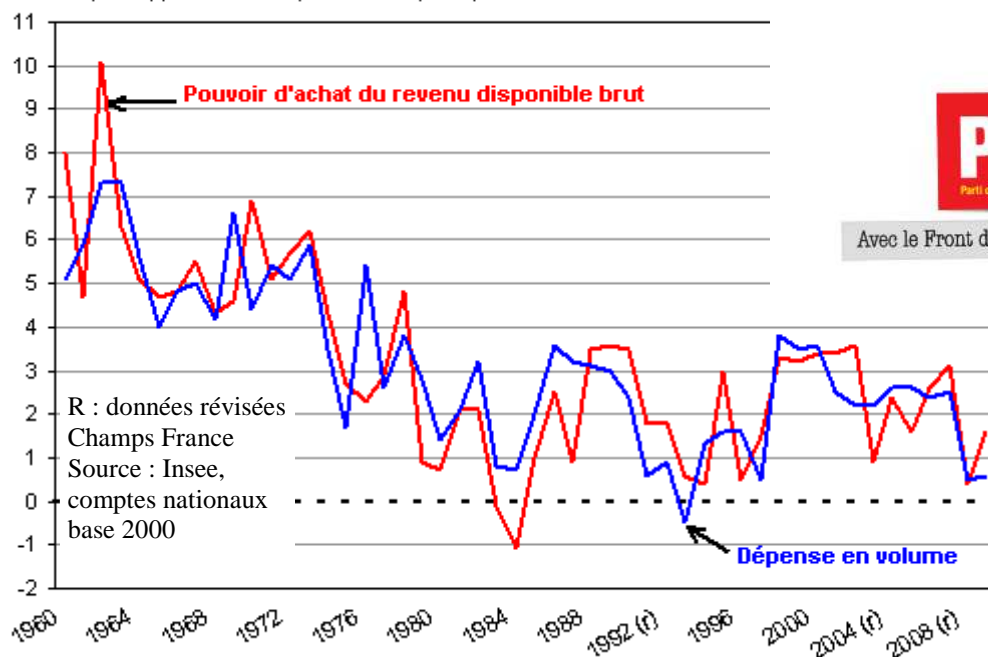
**Articuler les luttes pour les salaires
avec des propositions crédibles
et rassembleuses visant
à faire reculer le chômage
et la précarité
et à sécuriser l'emploi et la formation.**

*Front uni
contre la vie chère*

**Augmenter
les salaires
pas les actionnaires**

EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

variation par rapport à l'année précédente (en %)



Avec le Front de gauche mettons nos forces en commun

Sommaire

SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

- ✓ 1- Le panier de la ménagère
- ✓ 2- Une dégradation qui continue
- ✓ 3- Fiscalité
- ✓ 4- Des coûts parasites
- ✓ 5- Salaires et emplois même combat
- ✓ Salon du Bourget : Déclaration du PCF

pages 2/3/4

page 5

pages 6/7

page 8

pages 9 /10

page 11/13

CAMPAGNE SALAIRE POUVOIR D'ACHAT : CHIFFRES ET ARGUMENTS

Alain Morin

1) Le panier de la ménagère

Le panier de la ménagère est constitué de 1000 produits ou services dont les prix sont relevés mensuellement par l'INSEE dans divers endroits du pays.

L'exactitude des relevés ne fait aucun doute. Mais c'est le poids très différent de chaque article ou service selon les revenus et la composition du ménage qui pose problème et que ne prend pas en compte l'indice des prix de l'Insee.

Or les hausses des prix seront beaucoup plus importantes pour ceux qui sont contraints de consacrer une part importante de leur revenus à des produits ou services qui flambent.

Ainsi, **Les hausses de prix touchent beaucoup plus les familles modestes et moyennes que les couches supérieures** en raison de l'explosion des prix des dépenses dites « contraintes et obligatoires » (loyer, assurances, énergie, eau, alimentation, santé...). Alors que les prix de nombreux produits haut de gamme baissent (Hifi, informatique, ..). Or, le poids des loyers, assurances, etc, est bien plus important dans les familles modestes que dans les couches supérieures.

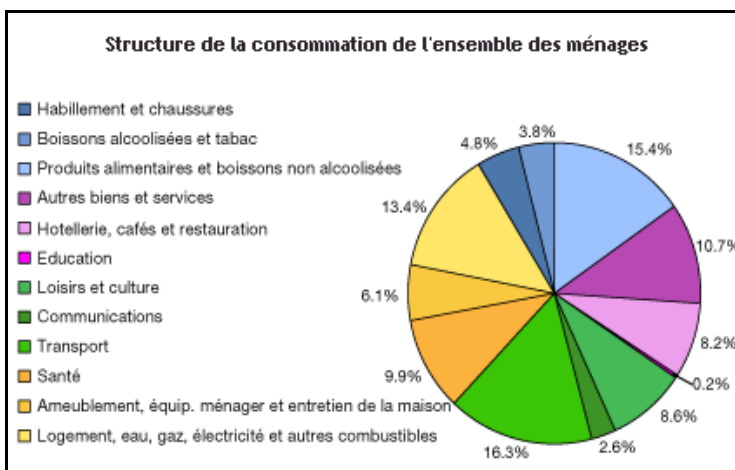
Ainsi, un ménage disposant au plus de **8 000 € annuels** par membre du ménage consacrera **25,5 %** de ses revenus aux dépenses de logement et combustible contre **11,5 %** pour celui disposant de **32 000 €**, et plus.

Ce qui signifie qu'une augmentation de **10 % du poste de loyer et combustible** - tous les autres postes sans changement-

aurait un impact de **2,5 %** sur l'inflation subie par le premier ménage, tandis que la même augmentation n'aurait qu'un impact de **1,14%** sur le ménage disposant de **32000 €** à nombre de personnes identiques dans ces 2 foyers. À cette inégalité, il faudrait ajouter le fait que les plus grands consommateurs de produits informatiques et de communication, qui, eux, voient leurs prix baisser sont les ménages disposant des revenus les plus importants.

De même, un ménage dont le référent est sans diplôme dépensera **8,8 %** de ses revenus aux loisirs et à la culture contre **13,9 %** pour ceux ayant un diplôme au-delà du bac+3.

Ces inégalités sont ignorées par l'indice insee de l'inflation qui raisonne sur un panier type et ne peut appréhender ces fortes variations.



L'inflation : qu'est-ce que c'est ? D'où ça vient ?

L'inflation c'est l'augmentation des prix à la consommation et le taux de référence de l'inflation est celui de l'augmentation

des prix sur une année. Cet indice est réalisé à partir du panier de la ménagère » de l'INSEE.

De nombreuses causes favorisent cette inflation :

- la spéculation qui augmente les prix des matières premières, de l'immobilier, des céréales et autres denrées matières premières alimentaires (café, cacao,...),
- le gâchis de capitaux et notamment des investissements sans formation suffisante (le capital cherchera à compenser l'insuffisance d'efficacité en augmentant les prix, pour maintenir sa rentabilité),
- les prélèvements financiers (dividendes et intérêts aux banques), qui augmentent souvent bien plus vite que les richesses créées dans les entreprises,
- l'inflation importée comme on le voit avec l'énergie ou les matières premières, mais aussi avec des prélèvements de « domination », comme les royalties des groupes sur leurs sous-traitants.

Par contre, il y a d'autres éléments facteurs qui, eux, favorisent la baisse des prix : l'augmentation de la productivité du travail comme de celle du capital, liée en premier lieu aux progrès techniques, (ce qui d'ailleurs permet une augmentation des salaires sans favoriser l'inflation).

Lorsque la banque centrale européenne ou les gouvernements placent l'inflation comme le premier risque auquel l'économie pourrait être confrontée, il s'agit surtout d'éviter que les capitaux placés voient leurs rapports rongés par l'augmentation des prix.

Mais, pour freiner cette inflation, on cache les facteurs d'inflation favorisant les revenus du capital (spéculation, dividendes, intérêts), mais on polarise sur le facteur salaire qui est le plus souvent présenté comme la cause, voire l'unique cause, sur laquelle on peut agir, (voir le discours de Jean-Claude Trichet) et on

évoque aussi le fait qu'il y aurait trop de monnaie dans l'économie. L'augmentation de la masse monétaire supérieure à la croissance du PIB favoriserait l'augmentation des prix.

D'où l'idée d'une double réponse avancée par les libéraux : baisser les coûts salariaux (notamment les cotisations sociales patronales) réduisant ainsi les ressources de la protection sociale et freinage de la croissance de la masse monétaire.

Pour peser sur les coûts salariaux, le capital cherche à maintenir un volant important de chômage qui, pour lui, représente une garantie anti inflation.

Concernant la croissance de la masse monétaire, celle-ci pose le problème de l'utilisation plus ou moins efficace du crédit : si on utilise beaucoup de crédits, mais pour gâcher des capitaux faute d'un développement suffisant des capacités humaines en formation et qualification, cela provoque de l'inflation mais, si au contraire, on développe un crédit avec des taux d'intérêt modulés d'autant plus abaissés que l'on accroît l'emploi qualifié et la formation, cela permet l'accroissement des richesses réelles, sans inflation.

Au contraire, peser sur le crédit utile au développement des capacités humaines comme sur les revenus salariaux et sociaux conduit au freinage de la croissance, dont les effets sont bien plus graves car cela enclenche des cercles vicieux pouvant aller jusqu'à la déflation..

Or, une croissance maîtrisée des prix, ce n'est pas la mort, c'est même plutôt bénéfique, car cela limite les prélèvements du capital sur les richesses et accroît donc la valeur ajoutée revenant aux salariés et à la population, ainsi que les moyens pour l'investissement.

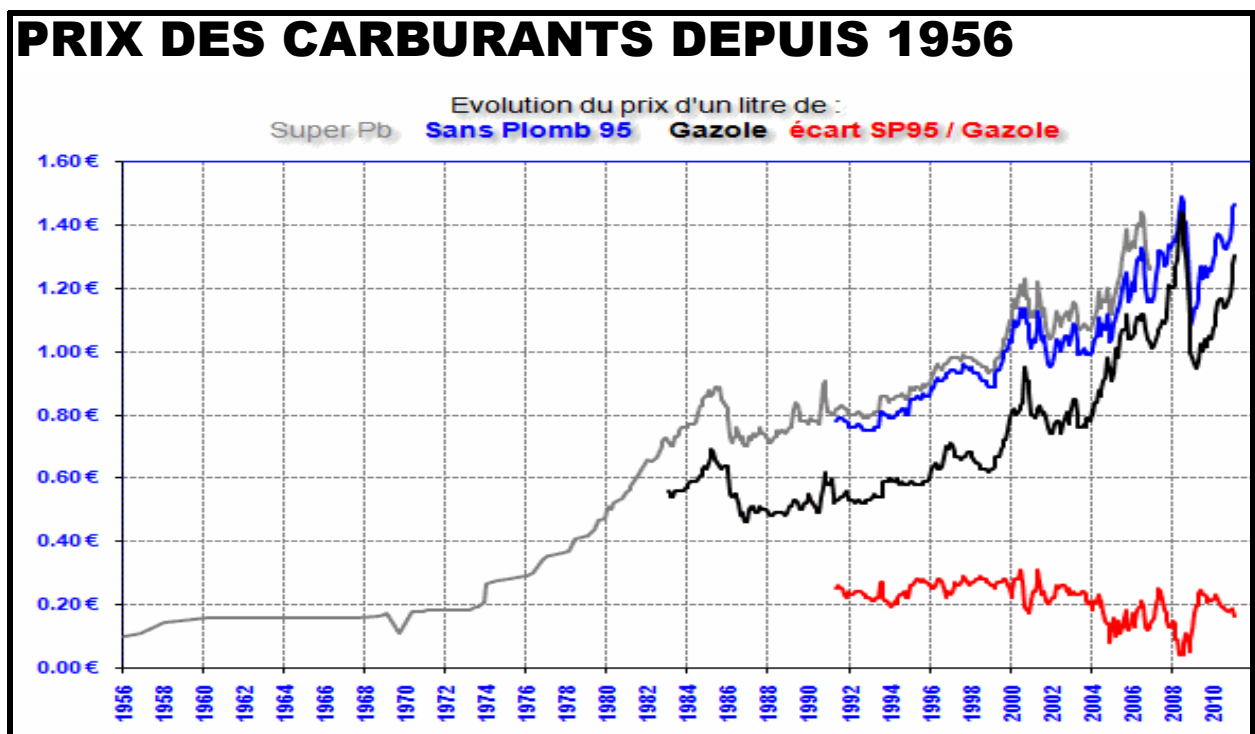
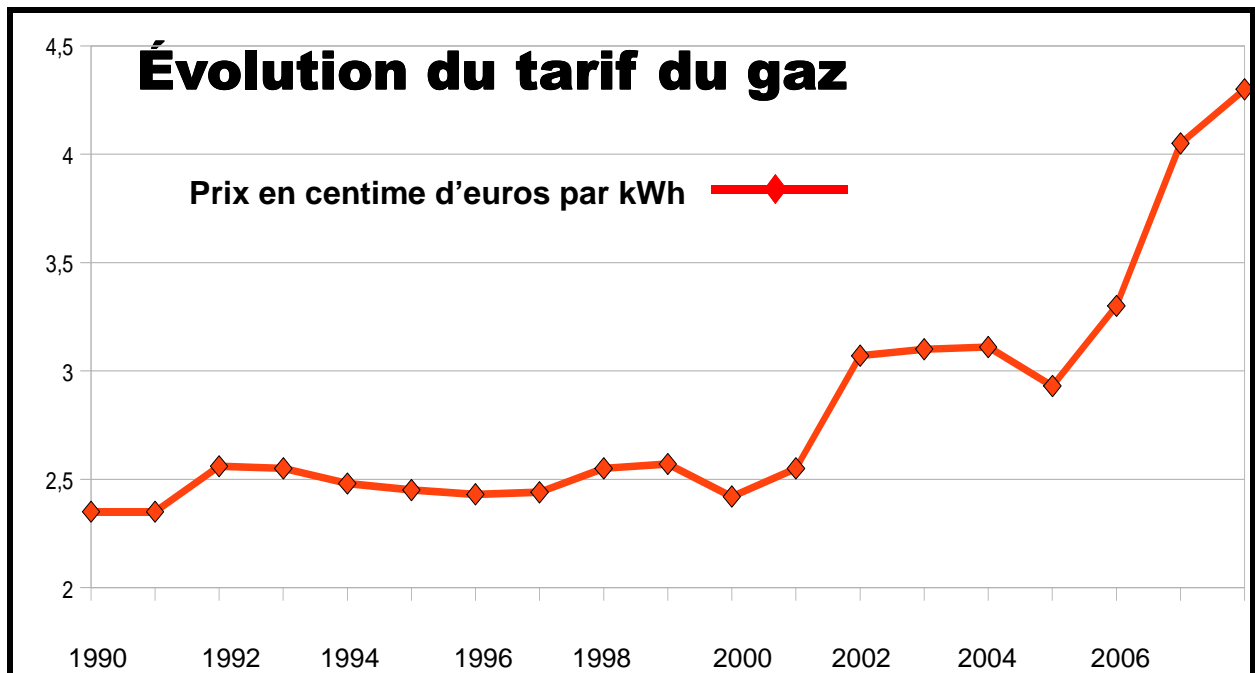
Hausse des prix des énergies en 2010

Selon un rapport de la Commission nationale des Comptes du Logement, les prix de l'énergie ont considérablement grimpé en 2010.

- * Fioul: +23 % en moyenne annuelle sur 2010 (contre -31% sur 2009)
- * Gaz naturel: +7% en 2010 (contre -3% en 2009)
- * Électricité: +4% en 2010
- * Bois: +5%

Autres chiffres intéressants, c'est la hausse des prix du fioul et du gaz naturel sur les 5 dernières années:

- * Fioul: +22% sur 5 ans
- * Gaz: +36% sur 5 ans



CAMPAGNE SALAIRE POUVOIR D'ACHAT : CHIFFRES ET ARGUMENTS

Alain Morin

2) Une dégradation salariale qui continue

Le salaire moyen par tête progresserait un peu moins rapidement que l'inflation à l'horizon de mi-2011) et les salaires réels stagneraient au premier trimestre. Alors que le salaire réel par tête dans les sociétés non financières a diminué de 1% en 2009 et de 0,8% en 2010, il pourrait reculer à nouveau de 0,3% au moins en 2011.

Cela entraînera un freinage du pouvoir d'achat des salariés comme de la consommation : D'une hausse de 0,9% au quatrième trimestre 2010, cette dernière passerait à une hausse de 0,5% au premier trimestre 2011, puis à une baisse de 0,1% le trimestre suivant.

Cela frappera de plein fouet les familles les plus modestes dont les dépenses contraintes pré-engagées (logement, assurance, électricité, gaz, télécommunications ..), qui représentaient déjà les trois quarts des revenus des 20 % des ménages les plus pauvres en 2006, continuent de s'alourdir. C'est dans ces familles que se comptent entre 1 et 1,9 millions de personnes exerçant un emploi mais disposant d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Si l'on compte l'ensemble des personnes, conjoints et enfants compris, c'est entre 1,9 et 3,7 millions de personnes qui vivent dans un ménage pauvre dont le

chef de famille dispose d'un emploi - toujours en tenant compte de l'ensemble des ressources.

Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que 8 millions de français (13% de la population) vivent sous le seuil de pauvreté.

Au-delà des salariés les plus pauvres, c'est la majorité des salariés qui est touchée par les bas salaires : 50% des Français gagnent moins de 1580 euros net par mois (18 990 euros/an). En France, 70 % des salaires mensuels nets de tous prélèvements sont inférieurs à 2074 €.

Pourtant alors que les gains de productivité du travail dans les entreprises auront été de 0,6% en 2010 et seraient sans doute supérieurs en 2011, le patronat refuse toute négociation générale sur les salaires.

Cette dégradation salariale et ce blocage patronal sont les ingrédients de la, montée du mécontentement, des luttes et de la grande défiance à l'égard de tout ceux qui cautionnent les politiques d'austérité en France et en Europe.

CAMPAGNE SALAIRE POUVOIR D'ACHAT : CHIFFRES ET ARGUMENTS

Alain Morin

3) Fiscalité

La TVA: Réduire le poids des impôts indirects

Les taxes - dont l'essentiel est constitué de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - représentent plus des **deux tiers des recettes de l'Etat**, et un quart de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Elles représentent une part deux fois plus élevée du revenu des ménages les plus pauvres (16,6%) que de celui des plus riches (8%).

Alors que dans le cas des impôts "progressifs" (comme l'impôt sur le revenu) le taux avec le niveau de vie, dans le cas des taxes indirectes, il . C'est injuste.

Changer la fiscalité

Une des premières retombées d'une revitalisation des impôts de type progressif permettrait de réduire le poids des impôts indirects comme la TVA et la TIPP dont la principale caractéristique est leur fonction anti-

redistributive.

Particulièrement injustes mais largement utilisés par les pouvoirs publics pour leur vertu indolore, les impôts indirects pèsent de façon inégalitaire sur les ménages et les personnes car ils s'appliquent sans distinction de leur capacité contributive réelle, à la consommation de produits nécessaires voire indispensables à l'émancipation et au développement de chaque individu. Il est donc urgent de commencer à en limiter la portée.

TVA - un examen attentif de la situation en vigueur devrait conduire à faire basculer au taux réduit divers produits de grande nécessité comme l'habillement et un bon nombre de produits relevant du champ informationnel et culturel comme les livres, les CD, les DVD, la micro informatique et instaurer un taux hyper réduit pour les produits de bouche de première nécessité.

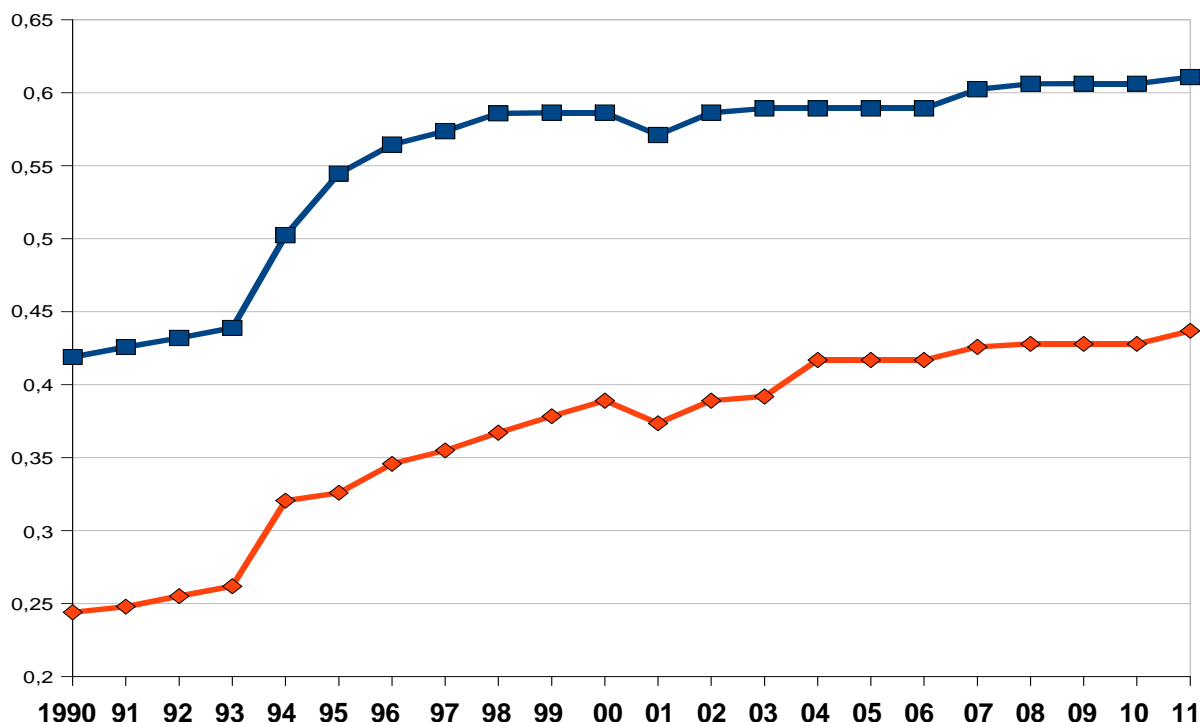
Exemple sur le prix d'un litre d'essence SP95 1,5€ Montant des taxes (TVA + TIPP) : 0,885€ soit 59% du prix de l'essence	
extraction	2 %= 0,03€
Transport et acheminement	1 %= 0,015€
Taxe - Redevance au pays producteur	22 %= 0,33 €
Raffinage et distribution	16 %= 0,24 €
TVA	18 %= 0,27€
Taxe TIPP (Taxe Intérieur sur les Produits Pétroliers)	41% = 0,615€

TVA: pourquoi paye-t-on plein pot sur les fournitures scolaires?.

Les règles communautaires en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) limitent l'application du taux réduit aux seules opérations inscrites à l'annexe III à la directive communautaire 2006/112/CE du 28 novembre 2006 portant refonte de la réglementation communautaire en matière de TVA. Ce taux réduit de la TVA au taux de 5,5 % au lieu de 19,6%. Toute extension du champ d'application de ce taux relève d'une décision à l'unanimité au sein de l'Union,

conformément aux dispositions de l'article 93 du traité de l'Union européenne (UE). Les fournitures scolaires ne figurent pas, en tant que telles, sur la liste prévue à l'annexe III de la directive précitée des biens et des prestations de services auxquels les États membres sont autorisés à appliquer un taux réduit de TVA. Elles ne figurent pas non plus dans la proposition de directive de la Commission du 7 juillet 2008 portant sur les taux réduits de TVA. La mesure proposée n'est donc pas envisageable.

EVOLUTION DE LA TIPP EN FRANCE



Source UIFP (Union Française des Industries Pétrolières)

Le montant de la TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers) est adopté dans le cadre de la Loi de Finances pour application en début d'année. Il peut être modifié en cours d'année par une Loi de Finances Rectificative. La TIPP a rapporté 24,7 milliards d'euros à l'Etat en 2009 (avant reversement aux départements et régions). En ce qui concerne le supercarburant et le gazole, les taux de TIPP varient en fonction de la part régionale votée chaque année par les Conseils Régionaux. (Juillet 2010)

COUP de pompe!

en 2000, 1\$=1.2€
un baril = 60\$ donc un baril= 72€
et on payait 1.00€ à la pompe

en 2011 1\$=0.6€
1 baril= 100\$ donc un baril = 60€
Et on paie plus de 1,5€ à la pompe

**CAMPAGNE SALAIRE POUVOIR D'ACHAT :
CHIFFRES ET ARGUMENTS**

Alain Morin

4) Des coûts parasites**A) Coût de la Publicité**

L'insuffisance massive de la demande mondiale, en raison des salaires et revenus populaires insuffisants, a conduit à intensifier la guerre économique entre les groupes qui est se font une concurrence acharnée sur des marchés de plus en plus étroits. D'où la montée des dépenses massives de conquête de consommateurs : publicité, promotion, développement de techniques nouvelles avec la multiplication des centres d'appels.

Ces dépenses en communication des annonceurs publicitaires s'élèvent en 2010 à **30,7 milliards €.** soit de l'ordre de **500€ par habitant.**

B) Spéculation sur les matières premières

Les émeutes qui ont éclaté en Algérie en ce début d'année 2011 sont des émeutes de la faim. Ces révoltes contre la vie chère, contre les hausses des prix des produits alimentaires de base, comme le sucre et l'huile rappellent les émeutes de la faim qui ont eu lieu en 2008, dans un grand nombre de pays pauvres.

La spéculation est désormais considérable et permanente. Nous savons pourquoi elle a pris une telle ampleur: Ayant à dépenser moins pour les salaires et les équipements, avec des technologies de plus en plus économes en moyens, les entreprises disposent d'un surplus liquide grandissant (**170 milliards de trésorerie dans les groupes du CAC 40**, fin 2010).

D'autre part, les injections massives de monnaie, notamment de dollars, pour sortir de la récession de 2009-2010, faute d'une reprise saine de la croissance, ont, elles-aussi, été massivement utilisées pour des placements spéculatifs.

Ainsi, sous exigences de rentabilité financière, ces surplus cherchent à s'employer dans des opérations qui promettent de rapporter au moins autant que ce que rapporte un investissement réel dans les pays émergents au lieu de servir à financer, de partout, les dépenses de services publics pour un développement de toutes les capacités humaines de la planète..

D'où le redémarrage de la spéculation sur les marchés de matières premières (mais aussi sur les titres) confrontés à des déséquilibres structurels entre la demande, appelée à croître, des pays émergents et une offre contrainte par les exigences de rentabilité financière.

C) Marges de la grande distribution

Le prix du lait est révélateur de « l'opacité » qui entoure les marges des grandes surfaces : en deux ans, de septembre 2007 à novembre 2009, le prix au producteur a baissé de 7 % alors que dans le même temps, le prix de la brique de lait (marque distributeur) a augmenté de 11 % !

Sur une période d'observation plus longue : entre 1992 et 2009, le prix agricole du porc a baissé de 26 % alors que le prix en rayon a augmenté de 25 % ! Au coeur de la problématique : les marges que s'octroient les grandes surfaces.

Ce sont les consommateurs et les exploitants agricoles qui en subissent les conséquences. Tandis que la grande distribution, voire, dans une moindre mesure, les industriels de l'agro-alimentaire qui se partagent le gâteau. Pas étonnant qu'ils soient en tête du cac 40 pour les profits.

Carrefour: 0,43 Mds € (+32%), Danone : 1,57 Mds (+37%).

**CAMPAGNE SALAIRE POUVOIR D'ACHAT :
CHIFFRES ET ARGUMENTS**

Alain Morin

5) Salaires et emplois; même combat !

C'est pourquoi, le développement des luttes pour les salaires doit s'articuler à des propositions crédibles et rassembleuses visant à faire reculer le chômage et la précarité et à sécuriser l'emploi et la formation.

'augmentation générale des salaires est nécessaire, non seulement pour des raisons de justice sociale et de droit à une vie décente pour tous, mais pour des raisons d'efficacité productive, de soutien à la qualification, à la demande et à une nouvelle croissance.

C'est pourquoi, le développement des luttes en France en Europe pour les salaires doit s'articuler à **des propositions crédibles et rassembleuses** visant la sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus :

1- renforcer la solidarité entre les chômeurs et les salariés en emploi.

Au lieu de la pression exercée sur les chômeurs pour accepter n'importe quel emploi ou des tentatives de division du salariat pour instaurer des travaux obligatoires pour les titulaires du RSA, il s'agit, au contraire, de promouvoir une amélioration des indemnités chômage, un retour à l'emploi avec une formation qualifiante et des services publics d'accompagnement (transports, santé, garde d'enfants, ...).

2- Précaires de tous les pays unissez-vous :

En France, le MEDEF, L. Parisot en tête, fait l'apologie de la précarité, tandis que dans les instances de l'Union européenne, c'est la «flexsécurité» que l'on monte au pinacle. Mais de partout, c'est à l'exigence de sécurisation à laquelle les peuples aspirent. D'où les propositions du PCF

contre la précarité prévoyant notamment un plan de conversion des emplois à temps partiels contraints et des emplois aidés en emplois à temps pleins (incluant un temps de formation) et contre l'explosion des CDD, l'application d'un plafond très bas, graduellement réduit, suivant les branches, pour aller très vite à 5 ou 3 %, tandis que le recours à l'intérim serait limité au remplacement d'absents et seulement dans les PME, ...

3- Mettre en échec les tentatives de relance de la guerre entre les sexes ou entre les générations

Outre les sanctions appliquées aux discriminations à l'embauche dont sont victimes les femmes, les jeunes, les habitants des quartiers sensibles,...des mesures positives doivent être prises en faveur de ces groupes discriminés : Notamment pour les jeunes, des contrats de sécurisation dès l'entrée des jeunes dans l'emploi, à temps plein, avec un salaire décent, un volet formation rémunérée suffisamment longue, avec un tutorat, si nécessaire et des aides concernant le logement doivent être instituées en co-élaboration avec les syndicats et des associations de jeunes.

4- Une formation continue pour un retour à un emploi de qualité bien rémunérée

Il s'agirait, notamment, de viser 10 % du temps de travail en formation, c'est-à-dire 4 ans de la vie active, avec les soutiens et suivis personnalisés pour les salariés non qualifiés, de garantir le contenu qualifiant des formations et leurs débouchés dans l'emploi de qualité. Pour cela, les contributions financières des entreprises seront relevées et davantage mutualisées pour un meilleur accès de tous aux

qualifications, (notamment les chômeurs, les femmes et les salariés des PME).

5- Des créations massives d'emplois,

Au lieu de multiplier les heures supplémentaires, il s'agirait d'accroître les salaires et étendre les 35 heures à toutes les entreprises nécessitant l'ouverture de nouveaux postes, ainsi que de s'engager vers des créations massive d'emplois à partir des recensements de besoins d'emplois et de formation dans chaque bassin d'emploi avec les acteurs de terrain (élus, syndicalistes, usagers), dans les entreprises comme dans les services publics. Des conférences régionales et une conférence nationale annuelles seraient organisées pour définir des objectifs chiffrés de création d'emplois et de formation, ainsi que du suivi de leurs réalisations avec l'appui d'un nouveau service public de sécurisation de l'emploi et de la formation.

6 - Une réorientation de l'argent, notamment du crédit, du local au mondial.

Des moyens financiers alternatifs avec des

fonds régionaux pour l'emploi et la formation au niveau local, un pôle public financier national, une réorientation de la BCE et du FMI permettrait de faire reculer les gâchis de la spéculation et de promouvoir un autre financement pour les entreprises (- fonds publics autrement utilisés et contrôlés démocratiquement, - crédits bancaires pour des investissements à des taux d'intérêt très abaissés en fonction des créations d'emploi, - utilisation des fonds des entreprises pour une efficacité sociale combinant élévation de la productivité et élévation des emplois qualifiés),

7 - Des pouvoirs et des droits nouveaux d'intervention dans les entreprises et les banques :

Il s'agirait de conquérir de nouveaux droits et pouvoirs des salariés, des CE, des syndicats, des chômeurs et de leurs associations, des citoyens et des élus, avec des pouvoirs réels d'intervention, de contre-proposition, de mobilisation des financements, de contrôle et d'évaluation des résultats, dans les entreprises, les

Déclaration de la délégation du Parti communiste français au Salon du Bourget (22 juin 2011)

Pour le développement durable, une industrie aéronautique et spatiale créatrice d'emplois et de progrès social

Dans un monde en crise rongé par le cancer des marchés financiers et face à des défis sociaux, technologiques, énergétiques et écologiques auxquels est confrontée l'humanité, notre pays a plus que jamais besoin d'une industrie aéronautique et spatiale créatrice d'emplois et moteur de progrès social.

En effet, cette industrie a été et est source d'innovations technologiques majeures dans tous les domaines.

Elle apporte, dans le cadre de coopérations européennes et internationales, la garantie de l'indépendance technologique de la France et de l'Europe qui est indispensable à la promotion d'une politique de coopération et de codéveloppement dans le monde. La force de cette industrie repose sur ses salariés, leurs compétences et leurs savoir-faire. Tout doit être fait pour les préserver et les développer.

Le transport aérien mondial continue à croître en moyenne de 4 à 5% par an. Dans toutes les activités humaines, le recours au spatial est de plus en plus important : transports, télécommunications, agriculture, météo, santé, lutte contre le réchauffement climatique...

Les carnets de commandes de la plupart des grands groupes aéronautiques représentent de 4 à 8 années de travail.

D'importantes contradictions

Les perspectives d'avenir de l'industrie aéronautique française et européenne sont donc grandes mais elles se conjuguent avec d'inquiétants dysfonctionnements, comme le montrent les difficultés rencontrées dans la production de l'A380, les retards de l'A400-M ou le lancement de l'A350.

La précarité, la flexibilité, l'externalisation des services et des productions, la stagnation des salaires et les délocalisations conduisent à affaiblir notre industrie aéronautique. Les plans de restructuration tels *Vision 2020*, *Power 8* et *Zéphyr* sont des facteurs lourds de fragilisation de la filière aérospatiale française et européenne.

Le manque de reconnaissance, l'instabilité de l'emploi, les restructurations permanentes, les environnements de travail impersonnels en *open space*, les organisations du travail du type « lean » ou les « services partagés » sont autant de facteurs générateurs de démobilité des salariés, de mal être, de souffrance et de stress et de gâchis. Même les carrières d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et d'ouvriers hautement qualifiés sont rendues de moins en moins attractives, entraînant une crise des vocations chez les jeunes générations dont plusieurs associations d'ingénieurs s'inquiètent à juste titre.

Les raisons sont à trouver dans le fait que les directions d'entreprise ont de plus en plus le regard focalisé sur les cours de Bourse plutôt que sur les écrans de CFAO des bureaux d'études ou les lignes d'assemblage.

Remettre la gestion à l'endroit

C'est pourquoi l'emploi stable, la formation et la réévaluation des salaires devraient être au cœur de toute stratégie de développement pérenne de l'industrie aérospatiale française. Ils fondent en effet la qualité, la continuité et l'efficacité de la production et de la recherche & développement. En période de crise, la variable d'ajustement doit être la rémunération du capital privé et non la recherche et le développement, l'emploi, la formation et les salaires.

Les réserves considérables de trésorerie de groupes tels qu'EADS, Dassault, Safran, Thales ne doivent en aucun cas être captées par les actionnaires mais être, au contraire, mobilisées au bénéfice de l'investissement et du progrès social pour créer un effet d'entraînement qui est aussi leur vocation.

Dans les 10 ans qui viennent, 40% des salariés parmi les plus qualifiés de l'industrie aéronautique et spatiale vont partir en retraite. L'heure n'est pas à supprimer des emplois, mais à mettre en œuvre un plan de formation massif des lycées aux universités en passant par les BTS, les IUT et les écoles d'ingénieur

afin de poursuivre le développement du savoir-faire aéronautique et spatial que nous avons en France.

Consolider ce savoir-faire implique de combattre la précarité et d'instaurer un système de sécurité d'emploi et de formation pour tous les salariés de la branche assurant l'éradication du chômage.

Comment relever le défi

En ce début de siècle, l'industrie aéronautique est confrontée à trois défis majeurs : défi technologique avec l'irruption des matériaux composites, et des commandes électriques, défi écologique avec la réduction des gaz à effet de serre émis par les aéronefs et défi énergétique avec la préparation de l'ère de l'après pétrole. Relever ces défis implique de mobiliser, sur le long terme, de considérables ressources financières.

a) L'intervention publique

La crise financière et son impact sur le financement de l'industrie aéronautique et spatiale démontrent la supériorité de l'intervention publique sur le privé et le besoin crucial d'une grande politique industrielle publique. Seule la puissance publique, en se dégageant des contraintes de la rentabilité à court terme du capital, peut mettre en œuvre et soutenir sur la longue durée des programmes majeurs en réponse aux besoins humains.

La question de la propriété publique et du contrôle public des groupes SAFRAN, THALES, DASSAULT, EADS et des grands équipementiers est plus que jamais posée, et ce sous de nouvelles formes plus efficaces, plus sociales et plus démocratiques que les anciennes nationalisations.

Le « pacte des actionnaires » d'EADS qui prive l'État de ses moyens d'actions et interventions doit être abrogé. Le PCF propose de faire du groupe EADS le premier groupe public européen.

Air-France-KLM, dont l'État est actionnaire à hauteur de 15,7%, se doit d'acquérir des Airbus A350 plutôt que des Boeing 787 (surtout après le refus d'achat discriminatoire par les États-Unis de l'avion ravitailleur A330 MR) ; mais dans le même mouvement, EADS se doit d'offrir une solution de motorisation de l'A350 par des moteurs SNECMA-General Electric.

b) De nouveaux droits démocratiques

Cependant, la prédominance du capital public

ne suffit pas.

Il faut donner aux salariés de véritables pouvoirs d'intervention et de décision sur les choix stratégiques des entreprises. C'est une nécessité pour repenser nos modes de production et pour mettre en œuvre des rapports réels de coopérations, de synergies, et de complémentarité entre les entreprises et entre les salariés de la filière.

c) Une organisation de la filière partant des besoins

Le Parti communiste français s'oppose à la vente d'Aérolia et Sogerma par EADS. Il considère que ces deux filiales devraient devenir les acteurs majeurs d'un pôle français public d'aérostructure. Il est défavorable aux recompositions capitalistiques qui se préparent entre THALES et SAFRAN et leur préfère des solutions de type GIE, plus économes en coûts du capital.

Les équipementiers et leurs PME-PMI sont pris entre le marteau des donneurs d'ordres – qui transfèrent sur ces entreprises une partie du financement de leurs investissements et leur imposent des délocalisations – et l'enclume de la crise du crédit bancaire. Cette situation conduit à des fermetures d'établissements et à des délocalisations, entraînant la dislocation d'un tissu de PME-PMI qui avait fait la force de l'aéronautique française.

Les donneurs d'ordres doivent assurer des prix rémunérateurs et se portent garants devant les banques des emprunts contractés par leurs sous-traitants pour satisfaire leurs commandes. La création de fonds régionaux pour l'emploi et la formation adossée à un crédit sélectif doit permettre à l'ensemble du tissu industriel des investissements créateurs d'emplois. Les Conseils régionaux ont en la matière une responsabilité déterminante.

d) Aborder autrement les questions de financement

Le Parti communiste français souligne le rôle dévastateur de la politique de « l'euro fort » qui, couplé au *dumping* monétaire pratiqué par les États-Unis, est aggravé par les choix économiques de la BCE. La Zone euro a besoin d'une politique monétaire qui soit en cohérence avec l'objectif d'un développement industriel créateur d'emplois et de co-développement ; ce qui suppose une réorientation radicale des missions de la BCE et le changement de sa gouvernance.

Notre pays et l'Union européenne, pour s'affranchir de la dictature du dollar et de la spéculation sur les taux de change, doivent œuvrer pour aller vers une monnaie mondiale commune à l'abri des marchés financiers.

Le PCF préconise d'agir énergiquement auprès de la Commission européenne pour que celle-ci défende le système des avances remboursables devant l'OMC et que les crédits européens alloués à la recherche dans le domaine aérospatial par le « Programme européen cadre de recherches et développements technologiques » (PCRD) soient portés à un niveau équivalent à celui des États-Unis. La commission devrait de même favoriser des sources de financement à très faible taux auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) comportant des objectifs de développement de l'emploi et de formation et le renforcement du contrôle de leur utilisation.

e) Une nouvelle politique pour les programmes stratégiques et les armements aéroportés

Les programmes A400-M, Ariane 6 et Galileo doivent être poursuivis et réalisés jusqu'à leur terme. Ces programmes constituent un enjeu majeur de **souveraineté technologique**.

Il ne peut être question de pallier le trou *capacitaire* dû au retard de l'A400M par l'achat ou la location de C17 américain. Le seul palliatif possible réside dans l'acquisition *anticipative* par l'Armée de l'air d'Airbus A330 MRT et de CASA 295.

Concernant les drones, le PCF s'oppose à tout achat aux États-Unis ou à l'État d'Israël ; il faut au contraire travailler à une solution de coopération associant EADS, Dassault, Thales et Safran tout en agissant activement contre le commerce des armes et pour le désarmement et pour le développement d'applications civiles (drones, A400M, ...).

Il est inacceptable que la Hollande, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Italie, membres de l'Union européenne, continuent à financer les complexes militaro-industriels américains et israéliens au travers de l'avion de combat F-35 alors que le Rafale satisfait les besoins de défense aérienne de ces pays.

Le PCF réaffirme son opposition fondamentale à la réintégration de la France dans l'OTAN en soulignant que celle-ci a de fait de très graves conséquences sur la paix dans le monde comme on le voit aujourd'hui.

f) La coopération et le développement partagés

Les enjeux du co-développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont décisifs pour l'avenir du transport aérien et donc de toute l'industrie aéronautique.

Le marché et la concurrence ne sont pas les bons outils pour traiter cette question. Pire, ils constituent des éléments d'aggravation de la crise écologique. Seule la coopération, la mutualisation au niveau européen et mondial permettront à l'industrie aéronautique de devenir un acteur majeur du développement durable et de la résolution de la crise écologique.

Le Parti communiste français marque son accord avec l'agenda de l'ACARE qui fixe des objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre, de nuisances sonores et d'émission d'oxyde d'azote, à condition de l'entendre non comme de simples objectifs de Recherche technologique, mais bien comme une échéance pour l'application sur les flottes opérationnelles.

La Commission et le Parlement européens devraient dégager les moyens budgétaires nécessaires en matière de recherche et développement pour des énergies en remplacement du pétrole. En matière de contrôle aérien, l'arrêt de sa privatisation doit aller de pair avec la volonté de ne pas mettre en opposition les exigences sociales et les impératifs de sécurité.

Une autre politique au niveau national, européen et mondial

Le Parti communiste français soutient l'exigence de conserver l'industrie de l'aéronautique et du spatial parmi les secteurs clés sous contrôle public structurant une économie dynamique créatrice d'emplois en lien avec l'aménagement de nos territoires.

Promouvoir et développer en France cette filière industrielle, à l'abri des marchés financiers et de la rentabilité boursière, c'est prendre parti pour l'intérêt général, en France et dans le monde.

Le Parti communiste français fera tout pour que le soutien, en France, à cette filière soit à la hauteur de l'excellence professionnelle de ses salariés et des enjeux de civilisation actuels.